

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2009

---

OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES JEUX D'ARGENT EN LIGNE - (n° 1860)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 127

présenté par  
M. Jean-François Lamour

-----  
**ARTICLE 21 BIS**

Supprimer la dernière phrase.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.